



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX SOUTIENT UNE ENTREPRISE DANS SA PLANIFICATION DE CROISSANCE

Baie-Saint-Paul, le 27 octobre 2021 - Le Conseil des maires accorde 5 000 \$ à une entreprise à l'aide de son Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises.

À Chacun son Pain | L'importance de planifier sa croissance

Prévoyant une croissance rapide dans les prochaines années, À Chacun son Pain, entreprise située à Baie-Saint-Paul, obtient une contribution financière non remboursable qui lui permettra d'obtenir l'accompagnement d'une ressource spécialisée. À la suite d'une étude approfondie, cet(te) expert(e) exposera des options innovantes pour une organisation optimale du travail et recommandera des actions afin d'améliorer la productivité et d'assurer la rentabilité et la pérennité de l'entreprise. Le Conseil des maires accorde une somme de 5 000 \$ dans le cadre de son Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises.



Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

Le Fonds soutien à l'émergence de projets d'entreprises vise à permettre aux entreprises d'avoir accès à des expertises spécialisées dans des champs d'intervention considérés comme des enjeux majeurs, et ce, afin d'améliorer leur productivité et leur rentabilité et d'assurer leur pérennité. Ces enjeux sont le développement durable, la relève et le transfert d'entreprise, l'innovation et l'intégration des technologies de communication.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khovath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca